

CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DE VENTE

Extrait du Code du Tourisme fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours – conformément à l'article R211-12 du code du Tourisme.

INSCRIPTION :

L'inscription à l'un de nos séjours implique l'acceptation de nos conditions générales.

Toute inscription passe par notre site internet, soit par courrier (avec accord de notre part) ou par mail accompagnée d'un acompte de 30 %. La réception de cet acompte n'implique la réservation que dans la limite des places disponibles.

PAIEMENT :

Paiement par Carte bancaire : le solde du voyage doit être réglé 30 jours avant le départ.

Paiement par chèque ou virement : le solde devra être réglé 30 jours avant la date du départ et ce sans relance de notre part. En cas d'inscription à moins de 30 jours du départ, la totalité sera versée dès la demande de réservation.

PRIX :

Le client reconnaît avoir pris connaissance des informations relatives aux voyages qu'il a choisis, en consultant la page du séjour indiquant « All Mountain Séjour ». Nous mentionnons dans cette fiche technique ce qui est compris et ce qui ne l'est pas. De façon générale, les frais de vaccins, de visas, les boissons, les visites de sites et le matériel personnel, les remontées mécaniques, ne sont jamais compris dans le prix, sauf mention écrite. Toute modification du taux de change, des transporteurs ou autres prestataires de services peut entraîner le réajustement des prix publiés et ce jusqu'à 20 jours du départ. Prix des séjours été 2025 établis à la date du 15/10/2024, sur la base du cours des changes, des tarifs prestataires connus à ce jour et susceptibles de réajustement au plus tard 20 jours avant votre départ. Nous pouvons opérer ces ajustements à la hausse ou à la baisse dès lors qu'ils ne sont pas significatifs, sans possibilité d'annulation sans frais de votre part. Pour un nombre de participants inférieur à celui indiqué sur nos fiches techniques, nous pouvons également être amenés avec votre accord à vous facturer un supplément, tout en nous engageant à vous rembourser si des inscriptions complémentaires arrivaient à cette date. Tout retard dans le paiement du solde pourra être considéré comme une annulation pour laquelle il sera fait application des frais d'annulation en vigueur.

APRÈS INSCRIPTION :

Vous recevrez une confirmation de voyage :

- Immédiatement par e-mail, lors d'une inscription sur notre site avec paiement par carte bancaire.
- Sous 7 jours (si par voie de courrier postal) après réception du paiement de votre acompte de 30% (ou solde à moins de 30 jours du départ) par chèque, virement ou espèces.
- La facture est automatiquement émise le jour du départ.

PRESTATIONS SUPPLÉMENTAIRES :

Vous pouvez sur certains de nos voyages acheter des prestations annexes comme des nuits en single ou des locations de matériel. Ces prestations sont soumises à la disponibilité. Le paiement de l'intégralité des prestations supplémentaires doit être soldé avant le départ du séjour.

NIVEAU TECHNIQUE ET PHYSIQUE DES VOYAGES:

Les indications de niveaux techniques et physiques sont notées sur chacun des voyages. Chaque type d'activité a sa définition des niveaux. Les niveaux sont repris dans la rubrique « niveaux » de chaque fiche technique.

Il est impératif que vous ayez pris connaissance des niveaux et que vous jugiez être apte à participer au voyage proposé. Le guide pourrait être amené à prendre la décision d'interrompre le séjour d'une personne participante et cela sans remboursement de notre part dans les cas où :

- le guide ou encadrant, estime une différence de niveau trop grande entre nos critères de niveaux et le niveau de cette personne et que cela perturbe trop le programme pour le reste du groupe.
- le guide ou encadrant, estime que la sécurité de cette personne ou celle du groupe est mise en cause.

ENCADREMENT :

Nos séjours, sauf mention contraire sur la fiche technique (séjours dédiés à l'initiation), sont encadrés par des moniteurs VTT diplômés d'états.

En cas de non possibilité d'encadrement par le guide prévu (blessure, empêchement de dernière minute), nous pourrions être amenés à le remplacer par un autre moniteur de VTT diplômé d'État.

Dans le cas où WAT.bike, en dernière minute, serait dans l'incapacité de le remplacer, le remboursement intégral du séjour payé à WAT.bike sera effectué.

RESPONSABILITÉ :

Conformément à l'article L211-17 du Code du Tourisme, nous ne pouvons être tenus pour responsables des conséquences des événements extérieurs à nos prestations notamment 1-du fait du participant : perte ou vol des billets, pièces d'identité et /ou sanitaire (carte nationale

d'identité, passeport, visa, certificat de vaccination...) non conformes aux indications figurant sur nos fiches techniques = défaut de présentation/ périmés ou d'une durée de validité insuffisante. Retard à l'embarquement : il sera retenu 100% des prestations.

2- suite à des incidents ou événements imprévisibles et insurmontables d'un tiers étranger à nos prestations, tels que grèves, incidents techniques ou administratifs extérieurs à notre société, encombrement de l'espace aérien, intempéries, retard, pannes, pertes ou vol de bagages.

3- Annulation imposée par des circonstances présentant les caractères de force majeure et/ou pour des raisons liées au maintien de la sécurité des voyageurs et/ou injonction d'une autorité administrative.

Le ou les retards subissant pour origine les cas visés ci-dessus ainsi que les modifications d'itinéraire / programme qui en découleraient éventuellement ne pourront entraîner aucune indemnisation, notamment du fait de la modification de la durée du voyage initialement prévue ou de retard à une escale aérienne. Les éventuels frais additionnels liés à une

perturbation (taxes, hôtel, parking, rachat de titres de transport...) resteront à la charge du client.

LOCATION MATÉRIEL

Vous êtes responsable du matériel que vous louez. En cas de perte ou de vol, le matériel vous sera facturé.

En cas de détérioration du matériel, nous nous réservons le droit de prélever automatiquement le montant correspondant aux réparations, sur la carte bancaire utilisée lors de la réservation.

Le montant peut atteindre le remplacement complet du matériel s'il n'est pas réparable.

Dans ces différents cas, le locataire aura l'obligation de rembourser intégralement la valeur du matériel. Ce montant devra être intégralement versé à WAT.bike.

TRANSPORT et PRESTATIONS

Tous nos hébergements (sauf mention contraire) sont prévus en dortoir commun. Seules sont considérées comme contractuelles, les prestations mentionnées sur les fiches techniques remises au moment de l'inscription. Si nous nous trouvons dans l'impossibilité de fournir une partie de ces engagements prévus, nous ferions tout notre possible pour vous proposer des prestations équivalentes.

Particularité de nos séjours et voyages.

Vu le caractère sportif de nos voyages et séjours, nous ne pouvons être tenus pour responsables et redevables d'aucune indemnité, en cas de changement de dates, d'horaires ou d'itinéraires prévus, en particulier si ces modifications proviennent d'événements imprévus ou de circonstances impérieuses, impliquant la sécurité des voyageurs. Chaque participant doit se conformer aux conseils et consignes donnés par l'encadrement, nous ne pouvons être tenus pour responsables des incidents, accidents ou dommages corporels qui pourraient résulter d'une initiative personnelle imprudente. L'encadrant reste le seul juge durant le séjour de modifier le programme prévu en fonction des conditions météorologiques et de la montagne, de la forme des participants, des acquis techniques. Il pourra alors être proposé un itinéraire différent ou un autre massif, les frais supplémentaires occasionnés resteront à la charge du client.

L'agence agissant en qualité d'intermédiaire entre, d'une part, le client, et les prestataires de services d'autre part, (transporteurs, hôteliers, affréteurs, agences locales, etc..) ne saurait être confondue avec ses derniers qui, en tout état de cause, conservent leur responsabilité propre.

Si nous nous trouvons dans l'impossibilité de fournir une partie des engagements prévus, nous ferions tout notre possible pour les remplacer par des prestations équivalentes. Nous pouvons être amenés, lorsque les circonstances nous y contraignent, à substituer un moyen de transport à un autre, un hôtel à un autre, prendre un itinéraire différent ou annuler certaines excursions, sans que ces modifications exceptionnelles donnent lieu à une quelconque indemnisation. L'acheteur ne pourra les refuser sans motifs valables. S'il ne peut être proposé aucune prestation de remplacement ou si celle-ci est refusée pour motifs valables, nous assurerons le retour du participant, sans supplément de prix.

ANNULATION - MODIFICATIONS

De votre part :

Toute annulation de votre part avant le départ doit nous parvenir par lettre recommandée avec A.R. ou Email.

C'est la date d'accusé de réception qui sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. Les frais réels engagés ne sont pas remboursés.

Votre désistement entraînera les retenues suivantes :

De 30 à 21 jours avant le départ : 30%

De 20 à 14 jours avant le départ : 50%

De 13 à 7 jours avant le départ : 70%

Moins de 7 jours avant le départ : 75%

Toute interruption volontaire du voyage de votre part n'ouvre droit à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par l'encadrement du séjour, pour un niveau insuffisant, non-respect des consignes de sécurité ou mise en péril de la sécurité du groupe.

En cas d'impossibilité d'effectuer le séjour, vous pouvez nous proposer une autre personne à la condition qu'elle remplisse les mêmes conditions sans présumer des frais de réservations déjà engagés à votre nom, qui resteraient dus. Vous êtes tenus de nous en informer entre 7 et 15 jours avant le départ par courrier recommandé avec AR ou Email.

De notre part :

Si nous devons annuler un départ pour des raisons indépendantes de notre volonté, ou par manque de participants, nous vous proposerions alors différentes solutions de remplacement, au tarif en vigueur, ou le remboursement intégral des sommes payées.

Les délais d'information sont les suivants :

- 7 jours avant le début du voyage si sa durée est comprise entre 2 et 3 jours.

Nous nous réservons le droit d'annuler le séjour si des circonstances exceptionnelles et inévitables surviennent à proximité immédiate du lieu du séjour et ayant des conséquences importantes sur son déroulement ou sur le transport des passagers vers le lieu de destination.

Vous obtiendrez alors le remboursement intégral du prix du séjour mais ne pouvez prétendre à des dommages et intérêts ou remboursements des frais engagés comme le transport pour parvenir sur place, des frais d'hébergement, etc.

ASSURANCES :

Nous ne saurions nous substituer à la responsabilité civile individuelle de chacun. Il est donc indispensable de posséder une assurance de responsabilité civile pour participer à nos séjours et voyages. Il est fortement conseillé de posséder une assurance couvrant les frais d'annulation - maladie, accident de voyage - perte ou vol de bagages - Interruption de voyage. Il est obligatoire d'être couvert en assistance rapatriement – secours et recherche pour participer à nos séjours et voyages. Il appartient au participant de vérifier, en préalable à son inscription, les risques pour lesquels il est déjà couvert.

LITIGES

Toute réclamation relative au voyage doit être adressée, par lettre recommandée avec AR ou

Email dans un délai d'un mois après la date du retour.